

# Citoyenneté : dans l'action plutôt que dans les isolements ?

**En mai 68, la rue réclamait la démocratie directe. 50 ans plus tard, le désamour pour le modèle parlementaire se poursuit.**

La démocratie représentative n'a plus la cote. Ce n'est guère neuf : en 1968, déjà, les manifestants réclamaient une démocratie directe. Premières traductions concrètes à l'époque, des comités d'action voyaient le jour en France, des assemblées libres en Belgique, des comités unitaires de base en Italie... Au fil des décennies, le désamour s'est confirmé. Aujourd'hui, la participation aux élections, par exemple, poursuit son déclin, et ce, même quand le vote est obligatoire ; l'adhésion aux partis politiques diminue elle aussi, moins d'un citoyen sur 20 est membre d'un parti en Belgique.

Alors, en 2018, où sont les citoyens qui, en 1968, se révoltaient en scandant « La barricade ferme la rue mais ouvre la voie » ? « Nous assistons aujourd'hui à une transformation de la citoyenneté, selon certains observateurs. Auparavant, la citoyenneté était perçue en une série de devoirs : payer ses impôts, aller voter, etc. Aujourd'hui, ou plutôt demain, beaucoup privilégieraient une citoyenneté engagée : prendre position sur des enjeux de société, être actif dans l'associatif, etc. », précise Emilie van Haute, chercheuse au Centre d'étude de la vie politique (Cevipol) de l'ULB.

Une évolution que semble confirmer, notamment, une enquête du Cevipol menée en Belgique en 2016, auprès d'un échantillon de citoyens belges. Quelque 43 % des interviewés

déclarent avoir un intérêt pour la politique ; mais moins de 7 % sont affiliés à un parti ; toutefois au cours des 12 derniers mois, 55 % ont signé une pétition et 15 % ont participé à une manifestation.

## Plateforme citoyenne

En 2018, la citoyenneté se traduirait-elle plus dans l'action que dans les isolements ? La Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés en est une illustration. « La Plateforme est née en 2015 pour répondre très concrètement à un besoin d'aide humanitaire : des citoyens étaient choqués de voir dans leur ville des gens attendre dans la rue, pendant des semaines avant de pouvoir déposer une demande d'asile », explique Antoine Roblain, chercheur au Groupe de recherche sur les relations ethniques, les migrations et l'égalité (Germe) de l'ULB. « En 2018, la situation a un peu changé : ces hommes et ces femmes à la rue sont a priori en transit chez nous en situation d'irrégularité ; mais l'urgence humanitaire reste la même : plusieurs centaines de personnes vivent dans le froid, dans la nuit du parc Maximilien, à Bruxelles ».

Si, dès son émergence, la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés a réuni un grand nombre de citoyens, tous ne se mobilisent pas pour les mêmes raisons. « Il y a plusieurs sensibilités qui se côtoient au sein de la Plateforme », reconnaît Antoine Roblain. « Certains se mobilisent au nom de la solidarité humaine ; ils se sentent le devoir moral d'aider des hommes et des femmes, de leur offrir un toit, un lit. D'autres, à titre d'exemple, le font "simplement" pour vivre une expérience humaine. La dimension politique dans l'engagement au sein du mouvement est également importante. Pour beaucoup, se mobiliser, c'est envoyer un message poli-

tique fort. Mais, même au niveau de ces revendications politiques, il y a chez les citoyens mobilisés des diver-

gences. Certains s'expriment contre l'inaction du monde politique face à une situation humanitaire ; d'autres vont plus loin et critiquent plus globalement les politiques migratoires du gouvernement. Ils soulèvent la question des conditions de vie et de légitimité, pas uniquement des migrants de transit, mais plus largement de toutes les personnes vivant en situation irrégulière sur le territoire, y compris les sans-papiers. Cette diversité dans les motivations à se mobiliser, on la retrouve dans la plupart des mouvements citoyens actifs auprès des migrants, que ce soit à Bruxelles, à Calais ou ailleurs ».

## Du mouvement au parti

« Des mouvements citoyens qui évoluent en partis politiques, il y en a. Surtout lorsque l'offre politique ne répond pas à l'enjeu pointé : dans les années 80, le mouvement écologiste est devenu en Belgique un parti ; demain, peut-être que l'enjeu de la migration suivra le même chemin » explique Emilie van Haute. « Mais pour que ces nouveaux partis survivent, il faut plus qu'un leader charismatique ; il faut avant tout un bon ancrage local et un enjeu structurel saillant unique. Ces partis passeront ensuite par différentes étapes critiques : mener une campagne électorale, avoir des élus et enfin participer au pouvoir, ce qui impliquera de se positionner sur des questions diverses, de passer des compromis... A chaque étape existe un risque de scission ou d'implosion ».

Autre risque aussi, celui de perdre la confiance des citoyens qui ne retrouvent plus l'âme du mouvement dans les actes du parti. En 2014, en Espagne, par exemple, le mouvement des Indignés donnait naissance au parti Podemos. Aujourd'hui 3<sup>e</sup> parti du pays, Podemos a, après ses succès électoraux, néanmoins connu des tensions internes fortes autour d'une question-clé : participer au pouvoir ou non, quelle stratégie suivre ? Mai

68 avait choisi une autre voie : si une poignée de ses leaders ont mené une carrière politique ; en revanche, aucun parti politique n'est directement né de cette vaste contestation populaire. ■

NATHALIE GOBBE (ULB)

## Contester !

En Mai 68, les slogans - dont le plus connu, révolutionnaire ou anarchiste « Il est interdit d'interdire » - s'écrivent sur les murs : la parole libérée s'exprime dans les rues et les amphithéâtres. En 2018, si les slogans ont pris des formes différentes, notamment les hashtags sur les réseaux sociaux, ils ont aussi perdu en autonomie. Le marché s'est infiltré comme support à la contestation : il permet certes un accès plus rapide et des mobilisations plus réactives ; mais il plonge aussi dans l'obscurité l'usage des données des acteurs mobilisés. Le récent scandale Facebook-Cambridge Analytica démontre comment les grands groupes économiques de l'internet badinent avec la loi et l'éthique, avec les services qu'ils offrent à leurs clients qui ne sont plus des citoyens.

Les années 60 ont remis en cause les formes de pouvoir arbitraire. Outre les conflits sociaux, émergent des conflits contre-culturels forts, parmi lesquels le féminisme. Le slogan « Tout est politique » illustre une évolution : l'espace domestique devient source de politisation et de mise en œuvre de politiques publiques visant à respecter la liberté individuelle et à réprimer l'abus de pouvoir. La législation relative à la dépenalisation de l'avortement, aux violences conjugales, aux maltraitances des enfants sont des immersions de l'état au sein des couples et des familles pour assurer la protection des plus faibles. En 2018, l'espace intime est

toujours politique. Mais l'Etat cherche à le politiser dans un sens un peu plus liberticide que libertaire. Ainsi, après le contrôle des allocataires sociaux sur leur vie privée et conjugale au nom de la chasse aux abus, des mesures visent à identifier qui les citoyens hébergent (les visites domiciliaires) et une tendance de plus en plus forte se fait sentir quant à la création de déviances culturelles : interdire et réprimer des pratiques culturelles - vêtements, manières de saluer, etc. - considérées comme non conformes à « une culture nationale ».

Le marché s'est lui aussi immiscé dans la vie publique et privée. Face au pouvoir économique toujours plus puissant et aux mains d'un nombre réduit d'individus et de familles, la politique a perdu son pouvoir d'action, devant se limiter au traitement des conséquences négatives du progrès. Alors que les mouvements des années 60 entendaient faire de la politique le vecteur des changements sociaux - et ont partiellement réussi : des législations en faveur de l'égalité et de la reconnaissance ont été votées en Europe et aux Etats-Unis -, les partis politiques sont devenus, comme le rappelle cyniquement le sociologue Ulrich Beck « des agences de publicité financées par les fonds publics, qui vantent les qualités d'une évolution qu'elles ne connaissent pas et à laquelle elles ne participent pas activement ». Face à ce désenchantement, des mobilisations soit populistes soit progressistes tentent d'être des protagonistes de l'évolution de notre société complexe et globalisée tandis que les tendances autoritaristes resurgissent, et pas uniquement dans les régimes politiques fermés aux marges de l'Union européenne. ANDREA REA (ULB)

## réseaux sociaux Un engagement pas uniquement virtuel

### ENTRETIEN

En 1968, les slogans s'écrivaient sur les murs ; en 2018, les murs sont devenus virtuels mais tout aussi bavards. La Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés l'a compris. Explication avec Antoine Roblain, chercheur au Germe, ULB.

**La Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés, c'est avant tout une plateforme sur le web ? Pas avant tout mais ce l'est aussi puisque la Plateforme citoyenne**

**compte plus de 45.000 amis sur Facebook, par exemple. Elle s'appuie sur les réseaux sociaux pour diffuser toutes les informations logis-**

**tiques, pratiques : appels à hébergement, à chauffeur, à manifestation, etc. Elle les utilise aussi pour entretenir la mobilisation de ses volontaires, en jouant intuitivement sur différents sentiments : l'appartenance à une communauté - de nombreux messages utilisent l'expression vnos, contraction de vous et de nous ; l'émotion du moment -**

**les messages postés peuvent être du type "Regardez, il est minuit et nous n'avons pas encore trouvé d'hébergement pour 20 migrants" ; la fierté de la victoire et le sentiment d'efficacité et d'utilité qui l'accompagne... Ce sont là des registres bien connus de toute communication.**

**Mais avec les réseaux sociaux, l'engagement citoyen n'est-il pas plus virtuel que réel ?**

**Intuitivement, on pourrait se dire que c'est confortable de relayer un message sur les réseaux sociaux ;**

**que cela peut nous donner bonne conscience et nous dédouaner de descendre en rue manifester. Pourtant, une étude de l'ULB a montré que l'un n'exclut pas l'autre. Si la mobilisation sur Facebook - signer une pétition, relayer un appel, etc., - est perçue comme suffisante, les internautes vont s'en contenter. En revanche, si leur groupe sur les réseaux sociaux juge nécessaire de se mobiliser sur le terrain, ils sont prêts à descendre en rue.**

**C'est ce qu'on a vu par exemple début 2018 avec la chaîne humaine contre les rafles policières à Bruxelles : la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés et d'autres organisations avaient appelé non seulement à partager sur les réseaux sociaux mais aussi à venir physiquement et en 48 heures à peine, pas moins de 2.500 personnes étaient mobilisées, présentes en chair et en os, dans le parc Maximilien. ■**

Propos recueillis par  
NATHALIE GOBBE (ULB)

## L'histoire Une lecture partielle des événements

Mai 68 n'est pas un événement, mais bien une suite d'événements qui éclatent au même moment en France, en Italie, en Allemagne, en Tchécoslovaquie, aux États-Unis, au Mexique, au Japon... Mai 68 n'est pas, ou pas seulement, une révolte étudiante, c'est aussi une contestation ouvrière, pacifiste, citoyenne... Et pourtant, dans l'imaginaire collectif, Mai 68 se résume souvent à une révolte d'étudiants gauchistes à Paris.

« En 1968, les journalistes couvrent les événements dans leur diversité et les lient, en les traitant dans une même section du journal par exemple. Les médias de 1968 ne parlent pas de Mai 68 mais plutôt des événements, de l'agitation, de la situation... » constate Laura Calabrese, chercheuse au Centre recherche en information et communication (Resic) de l'ULB. « Vers la fin de l'année 68, ils commencent à parler des événements qui ont eu lieu au

printemps" ou "des événements de mai". Progressivement, ce qui est un simple complément de temps va se muer en désignation de l'événement-même. Lors des commémorations de 1978, l'appellation Mai 68 commence à s'installer : trente ans plus tard, elle est tout à fait stabilisée et ancrée tant dans les médias que dans les esprits. »

### Accès à la parole publique

Une décennie pour nommer des événements, c'est long : l'appellation « 11 septembre » s'est imposée en quelques semaines dans les discours médiatiques. Mais, ce qui interpelle surtout, c'est l'influence de l'appellation Mai 68 sur la perception partielle, voire partielle de cette période. « Un peu comme si tous les événements étaient passés par un entonnoir pour n'en retenir qu'une réduction : mai 68, la révolte à Paris d'étudiants gauchistes » souligne Laura Calabrese.

« On peut avancer une explication,

pourrait-elle, certains leaders de la révolte étudiante sont devenus des politiques, des journalistes, des philosophes, des écrivains qui ont eu un accès privilégié à la parole publique. Daniel Cohn-Bendit en est un des meilleurs exemples. Au fil des anniversaires et des commémorations, les médias n'ont cessé de leur donner la parole : ces protagonistes nous ont raconté leur vécu ou leur lecture de l'événement. Le discours grand public sur Mai 68 s'est construit à travers la biographie personnelle de quelques figures marquantes de la révolte étudiante et non du discours des historiens ».

### Événement national collectif

Un phénomène sans doute renforcé par des orateurs passionnés et engagés qui ont le sens de la formule ; des slogans originaux et des visuels esthétiques qui seront détournés en publicités ou déclinés sur des tee-shirts... Au

fil des décennies, les mots ont été sélectionnés, tout comme les photos ont été recadrées, le mythe Mai 68 s'est construit.

« Aujourd'hui, les protagonistes sont un peu lassés de raconter leur Mai 68 et la jeune génération ne récupère pas vraiment cet héritage. Le moment est sans doute venu de sortir de la commémoration, de documenter et de raconter Mai 68 comme un événement national collectif. Non seulement l'histoire des événements, mais aussi l'histoire de la manière dont les événements ont été racontés depuis » conclut Laura Calabrese. L'histoire de Mai 68 commencera peut-être à s'écrire en 2018... ■

NATHALIE GOBBE (ULB)

### ORIGINE DU MOT

#### Petite histoire

## université Remplacer certains crédits par des actions citoyennes

Il y a trois ans, Lola a rejoint Schola ULB, un programme de soutien scolaire gratuit, actif dans cinquante-six écoles bruxelloises. Au départ « pour être sur le terrain » et combler l'absence de stage dans son cursus, explique l'étudiante en philologie romaine, qui se destine à l'enseignement. « Après la première année, je me suis surtout rendu compte de l'impact qu'on peut avoir sur les jeunes. Des classes entières qui étaient en échec en néerlandais et qui réussissent leurs examens en fin d'année... C'est ultra valorisant », s'enthousiasme-t-elle.

Une quête de sens et un besoin de se sentir utile qui poussent de plus en plus d'étudiants à s'engager.

Dans certains pays, la loi incite - voire oblige - les universités à valoriser ce volontariat. En France, depuis la rentrée académique 2017, l'engagement des étudiants doit être reconnu par tous les établissements d'enseignement supérieur sous la forme de dispenses de cours ou de stages.

### En Belgique également

Un cadre légal similaire verra bientôt le jour en Belgique francophone : la révision en cours du décret Paysage, régissant l'enseignement supérieur, prévoit la reconnaissance de l'engagement citoyen des étudiants, sur le même

principe que la Valorisation des Acquis de l'Expérience. Les étudiants pourront (probablement à partir de la rentrée 2019) faire valoir leurs actions citoyennes avant l'inscription à l'université, en vue d'être dispensés de crédits ECTS. « Ce sont des jurys académiques internes aux universités qui trancheront, en fonction de la cohérence de l'expérience vis-à-vis du cursus », précise le porte-parole du ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt.

Plusieurs universités ont déjà pris les devants. Au sein de l'Université Libre de Bruxelles (ULB), outre une reconnaissance symbolique (prix, cérémonies) et financière (bourses, défraie-

ments), la reconnaissance académique généralisée (sous forme de crédits) de l'engagement citoyen des étudiants.

À l'Université Catholique de Louvain, un accord - tout juste conclu - de reconnaissance des activités extra-universitaires sera mis en application dès la rentrée 2019 : l'engagement citoyen, mais aussi l'animation d'unités scouts ou encore le tutorat, pourront compter parmi les soixante crédits ECTS annuels des étudiants. « L'autre avantage, précise Marc Liets, prorecteur à l'enseignement, c'est que cette reconnaissance sera inscrite sur le supplément au diplôme délivré à l'étudiant ».

La reconnaissance par attestation a également été adoptée par l'Université de Namur ; depuis deux ans, un document signé par le recteur est remis en fin d'année aux étudiants ayant accompli au moins cent heures de volontariat à vocation citoyenne. Soixante étudiants, convaincus que cette attestation leur sera utile sur le marché du travail, ont déjà remis leur dossier cette année.

Si les types de reconnaissance foisonnent, l'ambition que l'université devienne le lieu où se forment les citoyens de demain, semble, elle, unanimement partagée.

Pour Lucas, étudiant en dernière année de droit à l'ULB et membre actif de l'ASBL Quid, qui offre du conseil juridique gratuit aux étudiants, les jeunes ont tout à y gagner : « En 1<sup>re</sup> année, on entend souvent autour de nous qu'il vaut mieux ne pas s'investir dans des activités parallèles au risque de rater son année, qu'il faut se concentrer sur les cours. Or c'est tout l'inverse qui se produit : quand on s'engage, on stimule l'investissement et ça crée un cercle vertueux. Plus on fait, plus on a envie de faire ». ■

CLARA VAN REETH

### du soixante-huitard

Le soixante-huitard naît dans les années 70. C'est alors un adjectif qui accompagne souvent les mots mai, souffle, héritage... Soixante-huitard qualifie principalement la révolte étudiante parisienne de mai 1968.

Une décennie plus tard, l'adjectif devient nom, souvent accompagné des adjectifs ancien, ex, vieux ou encore reconverti. Le nom désigne un stéréotype, celui de l'hédoniste, gauchiste, enfant plutôt gâté des Trente Glorieuses, qui s'est révolté contre l'autorité qui prévalait dans la France de la post-guerre. Le mot acquiert une coloration négative à mesure que le discours contre-68 émerge et s'installe, souvent de la part de soixante-huitards repentis.

LAURA CALABRESE